

Paris, le 16 juillet 2020

Destinataires :

Clubs Top 12 GAF & GAM

Réf : KR-JB/LGB/2020-363  
Pôle des Activités Gymniques  
Affaire suivie par : Laure Guervin-Boizot  
① 01.48.01.24.64  
Objet : Centre d'entraînement – Top 12

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La réussite des gymnastes passe par la possibilité d'offrir à chacun, en fonction de l'objectif choisi, les meilleures conditions d'entraînement dans un environnement propice à la construction de la performance. Le Projet de Performance Fédéral (PPF), inscrit dans le projet global de la Fédération, a pour vocation de structurer l'action des clubs et pôles afin de permettre à l'ensemble des disciplines d'accéder à la Haute Performance. C'est dans cette perspective que les clubs du Top 12 ont été intégrés au PPF. Avec le **Centre d'entraînement Top 12**, ils doivent contribuer notamment à la formation des meilleurs gymnastes.

Afin de vous accompagner dans la mise en œuvre de ce nouveau dispositif, le Comité Directeur a validé le 27 juin dernier le guide et les critères « centre d'entraînement Top 12 ».

Nous vous informons dès à présent de la mise en ligne sur le site fédéral du « Guide centre d'entraînement Top 12 ».

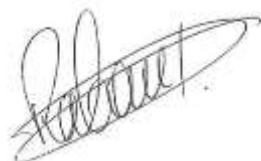
Tout club reconnu « club formateur », souhaitant obtenir la reconnaissance fédérale « centre d'entraînement Top 12 » doit en faire la demande avant le 1<sup>er</sup> avril de la saison en cours. Néanmoins, le Comité Directeur a validé pour cette nouvelle saison une dérogation permettant à chaque club de s'inscrire dès à présent et ceci avant le **30 septembre 2020**.

Le questionnaire doit être renvoyé auprès du référent de la discipline au sein de la Direction Technique Nationale. Après avis motivé de la DTN, cette reconnaissance « centre d'entraînement Top 12 » sera délivrée par le Bureau Fédéral courant octobre de l'année en cours.

La reconnaissance « centre d'entraînement Top 12 » est attribuée pour une discipline déterminée et pour une durée de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre de l'année en cours.

Nous sommes persuadés que ce nouveau dispositif va contribuer à la réussite du Projet de Performance, dans lequel les clubs du Top 12 occupent une place particulière.

Espérant vous rencontrer prochainement sur les plateaux de compétition, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



Kévin Rabaud  
Directeur Technique National



James Blateau  
Président

Copie : Comité Directeur – DHN GAF & GAM – CNS GAF & GAM, T. Klein – J.J. Eeckhoutte